

Le Mans, le 29 avril 2016

Mme Florence Lahaye  
M. Julien Cristofoli  
M. Dominique Chaperon  
Co-secrétaires départementaux **SNUipp-FSU**  
Nadège Bourdais,  
Secrétaire départementale du **Se-UNSA**

à  
M. Jean-Marc Milville  
Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe

Objet : délai supplémentaire pour réclamation mouvement 2016

Monsieur le Directeur académique,

L'ensemble des enseignant-es participant au mouvement a reçu une première version de leur accusé de réception le 28 avril vers 16h10. Or, celle-ci était erronée comme l'indiquait le message intitulé « Anomalie BARÈME MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL 2016 » envoyé moins d'une heure après. En effet, les accusés de réception ne faisaient pas état des majorations de barème.

Ainsi, les nouveaux accusés de réception ont été transmis par vos services ce vendredi aux alentours de 13h30. Or, la grande majorité de nos collègues ne sera en capacité de faire les vérifications concernant leur barème qu'à partir de cette fin d'après-midi.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique de reculer au lundi 2 mai à minuit la date butoir pour toute réclamation portant sur leurs vœux.

Nous vous demandons également de permettre aux personnels qui le souhaitent de transmettre leurs éventuelles réclamations par voie électronique.

Enfin, d'après nos informations, les barèmes des Professeur-es des Écoles Stagiaires transmis via I-Prof et via les accusés de réception des vœux du mouvement ne sont pas ceux que retiendront l'administration. En effet, les barèmes indiqués semblent ne pas tenir compte des PES en report ou prolongations de scolarité ainsi que des 3ème concours. Nous attirons donc votre attention sur ce point qui pourrait entraîner un nombre important de réclamations.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur académique, nos respectueuses salutations.

Dominique  
CHAPERON



Julien  
CRISTOFOLI



Florence  
LAHAYE



Nadège  
Bourdais



Co-secrétaires départementaux du **SNUipp-FSU** de la Sarthe  
et secrétaire départementale du **SE-UNSA**